

Vendredi 16 Octobre 2026
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h00

La journée du pénaliste

La liberté de parole de l'avocat en tension

Droit pénal

Me Jean Félix LUCIANI

Avocat pénaliste, Lyon

Me Frédéric DOYEZ

Avocat pénaliste Lyon

Me Elsa LOIZZO

Avocate pénaliste, Marseille et Paris

Me Christophe BASS

Avocat spécialiste en droit pénal, Marseille

Mme Emilie GIGNIER

Fondatrice EM Conseil

Me Bruno REBSTOCK

Avocat pénaliste, Aix-en-Provence

Me Jean-François CANIS

Avocat pénaliste, Clermont-Ferrand

Me Jean BOUDOT

*Avocat spécialiste en droit pénal,
Marseille et Paris*



EDARA

ÉCOLE DES AVOCATS
Rhône-Alpes

PROGRAMME ET INTERVENANTS

● Matinée : libres de tout dire

9H00

Accueil, propos introductifs

9H20

Libres de tout dire... réflexions sur le fond Distinguer l'argument ad hominem de l'attaque ad personam

10H00

Libres de tout dire... réflexions sur la forme
De la gravité impassible au coup de tonnerre

10H40

Libres de tout dire... le risque disciplinaire
L'état du droit

11H20

Libres de tout dire... et savoir l'écrire
Encoder procéduralement la critique, la protestation, l'incident

12H00

Echanges avec la salle puis déjeuner dans le patio

● Après-midi : gérer les tensions

14H00

Gérer sa propre tension

15H00

La tension entre les parties sous l'arbitrage du juge

15H40

La tension en réaction face aux juges

16H20

La tension choisie comme instrument de gestion du rapport de force

17H00

Propos conclusifs et échanges avec la salle

Droit pénal

La liberté de parole de l'avocat en tension

*Toute inscription devra être envoyée 15
jours au moins avant la date de la session
et ne sera prise en compte qu'à réception
de votre règlement.*

*Il ne sera procédé à aucun
remboursement en cas de désistement
inférieur à 10 jours.*

EDARA

ÉCOLE DES AVOCATS
Rhône-Alpes

Date : 16/10/2026

Durée : 7 heures

Public : avocats

Prérequis : aucun

Horaires : 9h30 >
12h30 & 14h > 18h00

Tarif : 200€

Niveau : Actualisation

DESCRIPTION :

Garantie élémentaire du procès équitable en ce qu'il est le support nécessaire de l'exercice des droits de la défense, le principe de liberté de parole de l'avocat se voit aujourd'hui dangereusement remis en cause.

L'inquiétante dégradation des relations avocats-magistrats et les poursuites disciplinaires désormais régulièrement sollicitées contre des avocats en raison de propos qu'ils ont tenu, en robe et en audience, traduisent une évolution délétère vers un système où l'on n'accepterait plus l'avocat que convenable et constructif, bannissant celui qui heurte, pique dérange, bouscule, dénonce, combat, attaché qu'il est à la parrèsia chère à Démosthène, cette « manière de dire la vérité qui fait fi des conventions et de la retenue que requièrent les bienséances ».

Cette parole libre nous devons savoir farouchement la revendiquer et la défendre. Il nous faut pour cela maîtriser parfaitement le cadre juridique dans lequel nous évoluons autant que les outils nous permettant d'encoder procéduralement les griefs que nous formulons ; il nous faut savoir gérer notre propre tension autant que les incidents qui vont naître, que nous les subissons ou que nous les décidons.

Tels sont le sens et l'ambition de ce colloque : nous réarmer pour l'audience.

OBJECTIS PEDAGOGIQUES :

- Savoir tout dire en maîtrisant le risque disciplinaire
- Gérer l'incident d'audience subi/choisi
- Maîtriser l'encodage procédural des incidents
- Mieux gérer votre propre tension

OUTILS PEDAGOGIQUES :

- Tables rondes et échanges entre spécialistes
- Échanges interactifs avec la salle
- Support pédagogique

JOURNÉE DU PÉNALISTE

BULLETIN D'INSCRIPTION DU 16/10/26

☐	STATUT SALARIÉ	N°SIRET / SIREN
☐ -2 ANS D'EXERCICE	☐ STATUT LIBÉRAL	
PRÉNOM	NOM	
NOM DE VOTRE CABINET		
ADRESSE		
BARREAU DE	TOQUE	
DATE DE NAISSANCE*	DATE DE PRESTATION DE SERMENT	
TÉLÉPHONE FIXE	TÉLÉPHONE PORTABLE	
MAIL		

*Mention obligatoire

Places limitées. Pour valider votre inscription, merci de retourner votre bulletin rempli et votre règlement par chèque par courrier à : EDARA - Journée du pénaliste - 191 rue Vendôme 69003 Lyon ou de vous inscrire via notre site internet afin de régler par carte bancaire : [je m'inscris sur le site internet](#).

En cas de désistement 10 jours avant l'évènement, les formations ne seront pas remboursées. Joindre votre attestation URSSAF de contribution au fond de formation (ou notification d'affiliation). Conditions générales de vente sur le site internet [www.edara.fr](#).

Enregistré sous le numéro 84691490869. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. Les formations signalées par un astérisque sont validées au titre de la spécialisation. **La formation n'est pas ouverte au fif-pl individuel.**